



279^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)

LE 15 MAI 2021

EN LIGNE, DIFFUSÉE EN DIRECT

PRÉSENCES

MEMBRES ÉLUS :	Cotreau, Marcel - président	Clare	
	d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle	
	Arsenault, Jeff	Halifax	
	Benoit, Alfred	Pomquet	
	Comeau, Michel A.	Clare	
	David, Cetus	Richmond	<i>arrive à 12 h 10</i>
	deViller, Clyde	Argyle	
	Haché, Philippe	Inverness	
	Hinton, Jessica	Truro	
	Howlett, Katherine	Halifax	
	Larade, Joeleen	Inverness	
	Lavigne, Hélène	Annapolis	
	LeBlanc, Rachelle	Clare	
	LeFort, Marcel	Sydney	
	Pinet, Marc	Halifax	
	Racette, Diane	Rive-Sud	
ABSENCES MOTIVÉES :	Babin, Denise	Argyle	
	Samson, Blair	Richmond	
PERSONNEL :	Comeau, Michel	directeur général	
	Goud, Audrée-Maude	secrétaire du Conseil	
	Saulnier, Janine	trésorière du Conseil	
MEDPE :	Amirault, Stephen	agent regional d'éducation	
OBSERVATRICES :	Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications	
	Simon, Cathy	coordonnatrice aux communications	

Samedi 15 mai 2021

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Philippe Haché, appuyé par Marcel LeFort, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1. Réunion 278 (régulière), En ligne

Clyde deViller, appuyé par Diane Racette, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 10 avril 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 278

Le suivi aux résolutions est déposé.

5. PRÉSENTATION – COMITÉ ACTION DE PARENTS, ÉCOLE DU GRAND-PORTAGE

M. Christopher Felix et Mme Lori Lake, représentant le comité d'action de parents de l'École du Grand-Portage (EGP), font une présentation concernant les besoins de l'EGP et demandent au Conseil de prioriser cette école comme une nouvelle construction lors du prochain cycle d'annonces de la province.

6. MISE À JOUR COVID-19

Le directeur général donne une mise à jour concernant la situation de la pandémie à COVID-19 en ce qui a trait au système scolaire.

Il précise que, conformément à l'annonce du Médecin hygiéniste en chef et du Premier ministre de la province, toutes les écoles de la province ont dû transitionner à l'apprentissage à la maison en raison des cas élevés de la COVID-19.

L'apprentissage à la maison provient du « plan 3 » de la province et le CSAP a dû mettre en œuvre son plan en fonction du plan de la province.

Spécifiquement, le temps d'enseignement en ligne et d'apprentissage individuel est répandu sur la journée normale d'école et est divisé selon le niveau scolaire. De plus, le modèle d'enseignement est surtout axé sur l'enseignement en petits groupes; avec certains temps en grands groupes. L'horaire permet des temps d'enseignement individuel, au besoin.

Il précise qu'il y a encore des difficultés techniques et quelques défis d'horaires qui se font régler; mais que le gros du travail est bien en place.

Finalement, il mentionne que le CSAP a été en mesure de fournir des Chrome Books à chaque élève qui en avait besoin. Ces outils technologiques assurent la continuité de la communication orale des élèves de chaque niveau scolaire.

7. AFFAIRES DU CONSEIL

7.1. ENTENTE CEC ÉCOLE NDA

Résolution 279-01

Diane Racette, appuyée par Katherine Howlett, propose que le Conseil accepte la lettre d'entente du comité d'école consultatif (CEC) de l'École NDA telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.2. ENTENTE CEC ÉCOLE ROSE DES VENTS

Résolution 279-02

Hélène Lavigne, appuyée par Marcel LeFort, propose que le Conseil accepte la lettre d'entente du comité d'école consultatif (CEC) de l'École Rose-des-Vents telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.3. ENTENTE CEC ÉCOLE BOIS-JOLI

Résolution 279-03

Katherine Howlett, appuyée par Michel A. Comeau, propose que le Conseil accepte la lettre d'entente du comité d'école consultatif (CEC) de l'École Bois-Joli telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.4. RAPPORT DES RÉSULTATS DE L'AUTOÉVALUATION DU CONSEIL 2020-21

Les membres reçoivent le rapport des résultats de l'autoévaluation du Conseil. Il est demandé s'il serait possible que le rapport reflète les statistiques des réponses « je ne sais pas » de l'autoévaluation.

À la suite d'une discussion à ce sujet, il est convenu que ces informations seront ajoutées au rapport et que le rapport modifié sera déposé à la réunion du 26 juin 2021 pour adoption. Une motion de déposer sur table l'adoption du rapport est à l'ordre.

Résolution 279-04

Jessica Hinton, appuyée par Katherine Howlett, propose que le Conseil dépose sur table jusqu'à la réunion du 26 juin l'adoption des résultats de l'autoévaluation du Conseil 2020-2021 afin que celui-ci reflète les statistiques des réponses « je ne sais pas » de l'autoévaluation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.5. CÉRÉMONIES COLLATION DES DIPLÔMES 2021

Les membres reçoivent une mise à jour des différents scénarios concernant les cérémonies des collations des diplômes. Le directeur général spécifie qu'il est difficile de prédire à quoi ressemblera la remise des diplômes 2021 et que le tout dépendra du contexte social concernant la pandémie à COVID-19 du mois de juin. Une décision sera prise au début ou à la mi-juin 2021.

8. BUDGET / PLAN D'AFFAIRES 2021-2022

8.1. RÈGLEMENT INTÉRIEUR, ARTICLE 4.02.13 (d)

Résolution 279-05

Hélène Lavigne, appuyée par Michel A. Comeau, propose que le Conseil déroge de l'alinéa 4.02.13 (d) de son règlement intérieur afin de permettre la présentation et discussion du budget 2021-2022, par mesure d'exception, en raison des restrictions imposées par le médecin hygiéniste en chef et le premier ministre de la Nouvelle-Écosse concernant les rassemblements en personne entourant la pandémie à COVID-19. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

8.2. BUDGET PROPOSÉ 2021-2022 / PLAN D’AFFAIRES 2021-2022

Le Conseil reçoit la présentation du budget proposé 2021-2022 qui se chiffre à 111 625 000 \$. En termes de dotation, cela signifie 921,45 ETP (équivalent temps plein), soit :

- 576,03 ETP syndiqués NSTU et AAEPNE (dotation-école, initiatives-écoles, appui aux écoles)
- 166,29 ETP syndiqués NSGEU
- 85,13 ETP syndiqués CSFP
- 87 ETP non syndiqués
- 7 ETP à l’Équipe de gestion

À 12 h 10, Cetus David arrive à ce point à l'ordre du jour et fait maintenant partie du quorum.

Les membres posent des questions portant, entre autres, sur la dotation, les frais professionnels, et les frais additionnels pour la réussite académique en raison de la COVID-19.

À 12 h 30, le Conseil prend une pause de 30 minutes pour dîner. À 13 h, le président constate le quorum. Joeleen Larade n’est pas de retour.

Le Conseil reprend au point 8.2. Il est mentionné qu’il n’y a pas de pression à ce que le Conseil adopte le budget aujourd’hui et que le Conseil peut attendre à la réunion de juin pour assurer d’être prêt pour l’adoption. Les membres indiquent qu’ils ont bien compris les informations présentées et qu’ils sont prêts à passer à l’adoption.

Joeleen Larade n'est pas présente lors de la motion suivante. La motion est adoptée à la majorité des voix conformément au règlement intérieur du Conseil, article 6.32 (b).

Résolution 279-06

Marcel LeFort, appuyé par Diane Racette, propose que le Conseil scolaire acadien provincial adopte le budget 2021-2022, de l’ordre de 111 625 000 \$, tel que présenté.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

9. CONCOURS POUR NOMMER LA RUE SUR LES LIEUX DU SIÈGE SOCIAL (25^E DU CSAP)

En honneur du 25^e du CSAP, un comité sera mis sur place pour lancer le concours pour nommer la rue du siège social du CSAP. Les critères des noms suivront les mêmes critères énoncés dans la politique 241 « Choix du nom d'une école ou d'une partie d'une école » du CSAP. Les membres doivent nommer un membre du Conseil pour siéger à ce comité.

Joeleen Larade n'est pas présente lors de la motion suivante. La motion est adoptée à la majorité des voix conformément au règlement intérieur du Conseil, article 6.32 (b).

Résolution 279-07

Marcel LeFort, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil nomme Michel A. Comeau pour siéger au comité du choix de nom de la rue sur les lieux du Siège social du CSAP.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

10. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

10.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

10.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

À 13 h 25, Joeleen Larade revient à ce point à l'ordre du jour.

10.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

10.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

10.5. RAPPORT DU COMITÉ DES POLITIQUES

Le rapport est déposé

10.6. RAPPORT DU COMITÉ PRIX DE RECONNAISSANCE DU CSAP

Le rapport est déposé.

10.7. RAPPORT DU COMITÉ NOMINATION À DES RECONNAISSANCES OFFICIELLES

Résolution 279-08

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Marcel LeFort, propose de soumettre la candidature de Louise Marchand au prix Jean-Robert Gauthier 2021 décerné par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.8. RAPPORT DU COMITÉ 25^E DU CSAP

Le rapport est déposé.

10.9. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

Le rapport est déposé. Il y a des questions portant sur le Plan de réussite académique en lien avec la transition à l'apprentissage à la maison.

10.10. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE À LA FNCSF

Le rapport est déposé. Il est mentionné qu'il y aura un projet pilote en Nouvelle-Écosse pour recruter des enseignants de l'étranger au travers du ministère de l'Immigration.

10.11. RAPPORT DE LA FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

Le rapport est déposé.

10.12. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU RIFNÉ

Le rapport est déposé.

11. DÉPÔTS

11.1. CORRESPONDANCE

11.2. RAPPORT ARRIVÉES

12. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Le nombre de plaintes des employés en lien au harcèlement et les suivis.

Le directeur général indique que c'est une question pertinente qui nécessiterait une analyse de données et l'élaboration d'un rapport. Conformément à la politique 902 du Conseil, un tel rapport devrait être demandé par le Conseil.

Le président vérifie s'il y a un consensus à la table pour demander ce rapport. Le président constate qu'il n'y a pas de consensus. Le directeur général indique qu'il serait approprié de fournir aux membres le processus et les lignes directrices qui sont en place qui permettent aux employés de soumettre des plaintes en lien au harcèlement.

(Suite de la période de questions)

- Les plaintes des parents envoyées aux écoles au sujet de l'utilisation de l'anglais et les suivis auprès de ces parents;
- Le processus d'élections scolaires;
- L'expérience d'apprentissage des élèves provenant de petites écoles;
- La participation des CEC dans l'embauche d'une direction d'école;
- Les classes combinées;
- Les décisions au sujet de la péninsule, les consultations pour la nouvelle construction, et plans futurs;
- Les médias et qui a le droit de communiquer avec ceux-ci.

13. AVIS DE MOTIONS

Aucun.

12. COMITÉ À HUIS CLOS

Diane Racette, appuyée par Michel A. Comeau, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Philippe Haché, appuyé par Marcel LeFort, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur le cas de personnel 2021-02P, le cas confidentiel 2018-11, ainsi que le rapport de suspensions.

15. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 26 juin 2021.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h 40, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Philippe Haché propose de lever la séance.

Marcel Cotreau, président

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil